

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Le cercle parlant est une ancienne tradition respectée chez certains peuples autochtones du Canada. Lorsqu'ils se réunissent pour discuter, les gens s'assoient en cercle. Parce qu'il n'impose pas de restrictions physiques ou hiérarchiques, le cercle est la forme idéale, celle qui favorise le plus l'expression, le respect et l'écoute. D'après June Delisle, une Mohawk de Kahnawake, le cercle a d'autres vertus encore : « Nous discutons toujours en formant un cercle. Celui-ci n'a ni commencement, ni fin, et tous les points sur le cercle ont une importance égale. »

Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées a intitulé son rapport *Boucler la boucle*. Les membres ont opté pour ce titre parce qu'ils estiment que, tant qu'il manquera des éléments et que le cercle ne sera pas complet, il continuera d'y avoir des obstacles matériels et comportementaux et l'égalité restera un rêve pour les autochtones handicapés.

Douze années se sont écoulées depuis la présentation du dernier rapport au Parlement sur les problèmes des autochtones ayant des déficiences. Jusqu'à un certain point, ce n'est rien comparativement au nombre d'années que tous les autochtones — y compris les autochtones handicapés attendent — d'être traités avec justice et égalité. Il reste que douze ans, c'est trop long, d'autant plus que la situation de bon nombre de ces gens ne s'est pas améliorée ces dix dernières années. Les classifications légales arbitraires, comme celles d'Indien inscrit et non inscrit, ont trop souvent servi à bouleverser et à compliquer la vie des autochtones handicapés. Il faut éliminer ce genre d'obstacles au progrès. Au nom des membres du Comité, je souhaite que le présent rapport